

Procédure relative aux étudiants en première année de CPGE Année 2024/2025

Vous venez d'intégrer **une première année de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE)** et vous souhaitez vous **inscrire en cumulatif en première année de licence** à la Faculté des Lettres -Sorbonne Université en 2024/2025.

- Assurez-vous que votre lycée ait signé une convention avec la Faculté des Lettres.
- Candidatez sur eCandidat.
- Une fois la candidature acceptée sur eCandidat, procédez à votre inscription à la Faculté des Lettres.
- Le libellé « Lettres et Sciences Humaines » fait référence à l'ensemble de l'offre de formation de la Faculté des Lettres, en seconde année le choix du parcours sera possible.

<p>ETAPE 1 : ADMISSION</p> <p>Du 1^{er} au 31 octobre</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Créez un compte eCandidat, renseignez vos informations et choisissez le centre de candidature « Faculté des Lettres - <i>Elève CPGE/en cumulatif ou présentiel</i> ».2. Formulez un vœu unique pour la formation : « <u>L1 Lettres et Sciences Humaines et Sociales</u> ».3. Pour la pièce « Certificat de scolarité de l'année en cours », déposez votre certificat de scolarité 2024-2025 fourni par votre lycée. Cliquez sur « Transmettre ma candidature ».4. Une fois l'avis favorable reçu, cliquez sur « Confirmer ma candidature » dans un délai de 5 jours maximum sans quoi votre candidature sera réputée comme désistée.5. Téléchargez la lettre d'admission sur eCandidat : cette pièce vous sera obligatoirement demandée au moment de votre inscription. <p><i>Consultez régulièrement votre messagerie électronique, y compris vos spams, car vous recevrez un mail à chaque étape. Vous pouvez également vous connecter à tout moment sur eCandidat pour consulter l'avancée de votre candidature.</i></p> <p>/!\ Attention, une admission ne vaut pas inscription !</p>
<p>ETAPE 2 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE</p> <p>Du 4 octobre au 14 décembre</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Acquittez-vous de la CVEC.2. Procédez ensuite à votre inscription administrative sur IAPrimo, à l'aide de votre code OPI indiqué dans votre dossier de candidature, précédé de "E4" (ex : E423ABCDEF). Suivez les instructions pour activer votre ENT.3. Déposez les pièces justificatives nécessaires à votre inscription sur PJWeb.4. En janvier, le certificat de scolarité et la carte étudiante seront envoyés à votre lycée, une fois les frais de scolarité réglés et le dossier validé par nos services.
<p>Liens utiles:</p>	<ul style="list-style-type: none">- eCandidat- Formulaire de contact- Informations CPGE- Informations inscriptions administratives